

Le second tour des élections sont ajournés en Haïti suite à la contestation du premier tour



Port-au-Prince, 22 décembre, (RHC-Telesur).-Le Conseil électoral Provisoire d'Haïti a annoncé que le second tour des élections législatives et présidentielles, qui étaient prévues dimanche 27 décembre a été ajourné par une Commission d'évaluation électorale à cause de la contestation des résultats du premier tour. L'opposition assure que des irrégularités et des fraudes ont entaché le premier tour.

Dans un communiqué le Conseil électoral Provisoire d'Haïti précise que la décision a été prise pour éviter des violences.

La Commission d'évaluation électorale a été créée suite à la demande faite par le Sénat mercredi dernier au président haïtien Michel Martelly de suspendre le second tour, face au panorama de tension politique que vit le pays et aux manifestations de l'opposition dénonçant la fraude.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/79530-le-second-tour-des-elections-sont-ajournees-en-haiti-suite-a-la-contestation-du-premier-tour>



Radio Habana Cuba